



# ROTARY CLUB DE BEYROUTH

*Doyen du District 2452*



## LE BULLETIN

Volume 89 N°31

Année Rotarienne 2019 – 2020

### Réunion en ligne du Lundi 4 Mai 2020

Président du R.I. :	<b>Mark Daniel Maloney</b>
Gouverneur du District :	<b>Shawkat Tadros</b>
Déléguée du Gouverneur :	<b>Bana Kalash Kobrosly</b>
Assistant du Gouverneur :	<b>Ghassan Hajjar</b>
Président du RC Beyrouth :	<b>Roger Ashi</b>
Secrétaire du RC Beyrouth :	<b>Antoine Amatoury</b>

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2019-2020

« **Le Rotary connecte le Monde** »

## LE PROTOCOLE

### Ont assisté à la réunion en ligne :

#### **22 Rotariens du Club de Beyrouth**

ABBOUD Nabil (IPP)	CHERFAN Aïda (PN)	GHANDOUR Misbah	MENASSA Camille (PP)
AMATOURY Antoine	CHOUERI Nicolas (PP)	GHARZOUZI Gabriel	MEOUCHY Rita
ARIS Toufic (PP)	CODSI Reine (PP)	HAFEZ Antoine (PP)	METNI Gaby
ASHI Roger (P)	DAOU Aïda (PE)	KALDANY Savia (PP)	NASR Samir
BIZRI Zouheir (PP)	DEBAHY Pierre (PP)	KANAAN Mona	SAADE Riad (PP)
BOULOS Rosy	FATTE Maïssa	MAHMASSANI Malek (PP)	TARAZI Roger (PP)

#### **Rotariens Visiteurs :**

ADG Ghassan Hajjar et P Antoine Kaldany du RC Beirut Cedars

### Annonces du Secrétaire

#### **Les cartes de compensation**

PP Reine Codsì, PP Savia Kaldany et PP Toufic Aris ont assisté à la réunion en ligne du RC Beirut Cedars le 29/04/2020.

#### **Prochains évènements**

- Lundi 11 mai à 18h on line - Conférence de Dr Nayla Tabbara, Directrice de l'Institut de la Citoyenneté et de la Gestion de la Diversité - Fondation Adyan, sur 'Comment passer du respect passif de la différence à la valorisation active de la diversité'.
- Jedi 28 au dimanche 31 Mai - 7<sup>ème</sup> Conférence du District 2452 en ligne

#### **Courrier**

Calendrier de tous les évènements des RC du Liban et du District, mis à jour par PP Samar Saab.

### Anniversaires de Mai

<u>Jour de Naissance</u>		<u>Année d'Admission au RCB</u>	
Georges Zouain	5	Misbah Ghandour	1994
PP Antoine Hafez	15	PP Reine Codsì	1995
Walid Dabbagh	16	Joyce Azzam	2017
Zalfa Salloum	30		
Gabriel Gharzouzi	31		

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE EN LIGNE

Roger Ashi a présidé cette réunion statutaire en ligne qui a accueilli notre camarade Samir Nasr en tant qu'Expert en finance et en économie afin de nous parler des 'perspectives économiques du pays à court et moyen terme'.



« Chers amis, il y a de ceci 3 ans, j'avais fait une présentation dans laquelle j'avais émis le pronostic 'Ça passe ou ça casse' selon que certaines réformes seraient opérées ou pas... Ces réformes n'ont jamais eu lieu en raison du clientélisme politique ; il n'y a pas eu de consensus malgré les promesses de Paris I, Paris II, Paris III et CÉDRE. Ceci a mené le pays à la crise actuelle qui a plusieurs aspects.



La crise des finances publiques est due à un endettement public qui s'élève à 90 milliards de US \$, dont 30 milliards en devise étrangère Euro bonds et 60 milliards en livres libanaises (accumulation de déficits, mauvaise gestion des biens publics, gaspillage, corruption).

La crise régionale de 2011 a largement contribué à ce déficit, ayant réduit les fonds qui venaient de l'étranger et ayant entraîné l'application de sanctions américaines et la fermeture de nos frontières aux exportations du pays vers le Golfe.

S'ajoute au déficit public un trou dans la balance de paiement ; c'est le phénomène bien connu de *Twin Deficit*. Il était impératif de remédier à cela, et La Banque Centrale et les banques privées ont décidé de financer le déficit public.

Il fallait non seulement pomper l'argent vers la Banque du Liban mais également pomper l'argent des particuliers vers les banques afin de pouvoir recueillir des dollars. La BDL a donc commencé à rassembler des dollars pour assurer la stabilité de la livre libanaise, financer les importations, financer l'État, et assurer la gestion des taux d'inflation. Elle a eu recours à des ingénieries financières afin d'attirer les capitaux mais ceci s'est avéré insuffisant car entretemps les banques n'ont pas pris la précaution d'arrêter la conversion de la livre libanaise en dollar.

Cette liberté de conversion a mené au problème actuel : l'inscription en dollars ne correspondait plus à une liquidité disponible. Ce trou a continué à augmenter jusqu'à ce que la balance de paiement soit devenue déficitaire de 18 milliards de dollars entre 2011 et 2019. Ceci a engendré une triple crise : La crise des finances publiques, la crise de liquidité et une très forte crise économique. Les banques ont alors subi une double pression : Continuer à financer l'État et en même temps faire sortir des dollars du pays.

Les dollars réels ont été transférés au cours de l'été 2019. La révolution du 17 octobre 2019 a poussé les déposants à opérer des retraits et des transferts illégaux. Le fossé entre les dollars inscrits dans les dépôts bancaires et les dollars qui sortaient du système ont entraîné un manque crucial de liquidité. Ce processus a continué tant que les banques distribuaient des dollars par semaine, quinzaines ou mois. Ceci a affaibli le système et en parallèle le déficit de la balance de paiement se poursuivait et le fossé se creusait davantage.

Ce fut la raison pour laquelle le gouvernement avait décidé de ne pas payer la dette - crise des Euro bonds - car les réserves de la BDL ne le permettaient pas et la liquidité au sein du système n'était plus assurée...

La plupart des agences ont craqué et la BDL s'est agrippée aux dollars encore disponibles afin d'assurer l'approvisionnement des matières de base qu'elle subventionne, à savoir, la farine, le fuel

et les médicaments. D'autres crises ont immédiatement suivi : La crise de l'inflation, la crise du chômage et la crise de la fermeture de nombreuses entreprises.

Face à cette crise sociale sans précédent, il y a eu un appel urgent à arrêter le paiement de la dette et un plan a été lancé dont le but principal était de demander le soutien du Fond Monétaire International.

Les raisons :

- 1-Assurer une liquidité
- 2-Engager les États à nous aider (à conditions d'opérer des réformes structurelles)
- 3-Assainir graduellement notre système économique et financier.

Ce plan a pour mérite de mettre un document relativement complet et relativement bien structuré et qui présente les problèmes tels qu'ils le sont et met en place un mécanisme de sauvegarde de l'économie, relance la croissance, restructure le secteur bancaire et les finances de l'État et relance l'économie afin d'assurer un soutien social.

Les négociations avec le FMI reposent sur trois éléments :

- Notre capacité d'opérer des réformes ;
- La Restructuration de la Banque Centrale qui souffre d'un déficit considérable ;
- La mise en place de mesures difficiles afin de recapitaliser la banque centrale et les banques.

Pour cela les solutions seront étudiées au cas par cas afin de réduire l'impact de la crise sur les déposants. Par conséquent il faudrait engager un deuxième volet d'évaluation pour estimer ce qui peut être sauvé dans le temps :

- Un *Capital Control* pour un moment ;
- Recapitalisation massive des banques ;
- Réduction de la dette publique et notamment des Euro bonds ;
- Engager des réformes afin de remettre sur les rails les actifs de l'État ;
- Créer un fonds de soutien aux catégories défavorisées.

Un organisme international sera chargé du suivi afin de savoir si ces fonds ont été dûment dépensés et distribués et si les réformes progressent dans le bon sens.

Le seul choix que nous avons est d'adopter cette initiative et faire le maximum afin de rebâtir :

- Une structure économique qui fonctionne ;
- Assurer de la liquidité dans le système ;
- Suivre un modèle économique axé sur l'efficacité de la production et moins axé sur le gaspillage et les politiques de financement qui ont été appliquées par le passé.

Ceci demande :

- Une grande pédagogie ;
- Un engagement des acteurs économiques et sociaux.

Quelles sont donc les perspectives ?

- Pas d'autre choix que de s'engager dans ce processus (les négociations avec le FMI prendront 3 à 4 mois). Les premiers paiements arriveront en début d'année 2021. ....
- Rétablir la confiance et la crédibilité du système prendra une autre année.

En somme, 18 mois pour tester notre capacité à ce que tous les acteurs puissent contribuer à faire aboutir ce plan.

Est-ce que ce plan est inamovible ?

Sûrement pas. Il va être étudié davantage par le parlement et le FMI. Il va y avoir des ajustements, des améliorations et un calendrier précis.

Une fois que nous serons engagés, nous pourrions estimer les progrès accomplis ; mais nous avons aussi d'autres facteurs qui pourraient intervenir :

- L'amélioration est fonction de la vitesse des réformes ;
- L'amélioration est aussi tributaire de facteurs exogènes : (participation des pays du Golfe, le retour chez eux des réfugiés syriens, l'ouverture des frontières, la capacité de recevoir des aides étrangères dans le cadre de la pandémie du Covid-19, la capacité à mobiliser des aides (*grants*)
- sans conditions préalables - pour le secteur social.

Le chantier est complexe et long et n'aboutira que si tous les acteurs participent.

Je donne l'exemple de la Grèce : En 2015 Tsipras a remis en place le système des finances grâce à sa persévérance. Il a pu obtenir un consensus sur un certain nombre de décisions.

Il faut donc convaincre les bailleurs de fonds que nous sommes crédibles. D'autre part convaincre la diaspora libanaise à contribuer en échange de nouvelles possibilités économiques, sociales ou financières.

Il est absolument nécessaire, pour une fois, de conjuguer tous nos efforts vers l'intérêt national. Nous devrions alors aboutir, dans 18 mois, à des résultats concrets. »

Le P R. Ashi a vivement remercié Samir Nasr pour son excellente présentation : riche en informations, claire et objective. Une session questions/réponses a immédiatement suivi.



**Question 1 :** Le déficit de 30 milliards de \$ réels et de 60 milliards en LL ; mais à quel taux de change ?

**Réponse :** Le taux de change va varier ; le plan parle de la progression de ce taux de change : *Control- Floating*. Il va être modifié afin d'obtenir un taux de change réaliste et le plus proche possible du taux du marché.

**Question 2 :** Si le taux est de 3.000 LL c'est que le déficit est le double et déjà la moitié est perdue pour les déposants et pour les bons du Trésor.

**Réponse :** Le système a un énorme déficit. Pour le combler il faut injecter des liquidités et compter sur la participation des déposants. Il n'y aura pas de règle générale. Le gouvernement s'est engagé à ce que 98% des déposants, ou plus, soient compensés. Deux fonds ont été mis en place : Les avoirs transférés et mal acquis et les biens de l'État.

Ces fonds pourront soutenir la BDL qui pourra soutenir à son tour les banques défailtantes. Nous travaillons à un recouvrement à moyen terme.

**Question 3 :** Avec la baisse des remises des expatriés, est-ce qu'une hausse des taxes pourrait rééquilibrer le déficit budgétaire ?

**Réponse :** Il n'est pas question d'augmenter les taxes en 2020. Dans une économie en récession, au contraire, on réfléchit à des moyens de permettre aux entreprises de souffler. Par contre un recouvrement des taxes non payées peut être opéré ainsi qu'une limitation des gaspillages dans le secteur des douanes et la fermeture des passages illégaux.

**Question 4 :** Il y a eu un forcing de la part de la BDL pour l'utilisation de la LL au lieu du dollar. Le coût de cette reconversion a été supporté par les déposants ?

**Réponse :** Avant le recouvrement des liquidités par les banques la seule possibilité qu'ont les banques actuellement, est de compenser partiellement les pertes subies car il n'y a plus de dollars disponibles pour les retraits, au sein du système.

**Question 5 :** Si la BDL est dans cet état, qui en est responsable ? Rendra-t-il des comptes ?

**Réponse :** Les responsabilités sont partagées entre l'État, la BDL et les banques. C'est un système qui a fonctionné en vase clos. En fait ils gagnaient du temps en attendant les réformes. Si ces réformes avaient eu lieu, nous aurions pu avoir CEDRE et par conséquent une bouffée d'oxygène. Maintenant CEDRE ne suffit plus, il nous faut également le soutien du FMI.

**Question 6 :** À quel montant correspond le pourcentage de 98% ?

**Réponse :** Le processus sera appliqué banque par banque. Si une banque réussit à combler son déficit en liquidité, les déposants ne subiront pas de « hair-cut ». Recouvrement de l'intégralité des dépôts dans un, deux ou trois ans. C'est encore prématuré ; l'objectif reste 100%.

Question 7 : Est-ce réaliste de diviser la dette de l'État en fonction de la dévaluation de la livre libanaise ?

Réponse : En effet la dette en LL est réduite mais elle va être restructurée. L'important est de ne plus s'endetter davantage. Le FMI doit être remboursé dans 4 ou 5 ans. Cette fois-ci la dette est beaucoup plus exigeante alors que la dette nationale s'est évaporée.

Question 8 : L'Europe et les E-U ne sont pas en général en faveur du « hair-cut ». Ils ont tendance à chercher à récupérer l'argent dilapidé.

Réponse : Cette solution n'est pas actuellement à l'ordre du jour. Si les réformes sont entreprises nous préservons nos dépôts.

La réunion s'est achevée à 19h10.

\*\*\*\*\*